

TERMINER EN BEAUTÉ

Policier, politicien, journaliste… Selon Dirk Van Nuffel, chef de corps de la police de Bruges, ces fonctions ont plus en commun qu'on ne le pense. Ses compétences en gestion, ses nombreux talents et sa contribution de longue date au fonctionnement intégré de la police belge ont encouragé le *Circle of Police Leadership* à lui décerner un *Lifetime Achievement Award*.

« J'AI TOUJOURS AIMÉ ÊTRE ENTOURÉ DE PERSONNES QUI POUVAIENT DÉVELOPPER PLEINEMENT LEURS CAPACITÉS. SANS ELLES, JE NE SERAIS PAS LÀ OÙ JE SUIS AUJOURD'HUI »

Quelle est la première chose à laquelle vous avez pensé lorsque vous avez appris que vous alliez recevoir un *Lifetime Achievement Award* ?

Je l'ai surtout considéré comme un premier pas vers la sortie. C'est le moment. *It's time to go*. Ma retraire m'attend. (*rire*) Je suis conscient que ce prix couronne surtout ma contribution au développement de l'accord « Octopus » pendant la première décennie des années 2000, ainsi que mon poste de président de la Commission Permanente de la Police locale (CPPL), que j'ai occupé de 2001 à 2011. Je me suis toujours consacré pleinement à mon travail, et je dois bien avouer que ce prix est donc très gratifiant.

Une très longue carrière au sein de la police : est-ce la voie que vous aviez décidé de tracer au départ ?

Quand j'avais 16 ans, je rêvais de devenir chef de corps de la police de Bruges. Mon père, qui était alors responsable de la police communale de Bruges et ma fascination pour ce métier m'ont partiellement inspiré à suivre cette voie. Après avoir occupé le poste de conseiller au sein du ministère de l'Intérieur, j'ai entamé ma carrière au sein de la police, qui dure depuis 40 ans déjà. Une carrière particulièrement fascinante, avec quelques années mouvementées.



Photo © Kelly Steenlandt



LIFETIME ACHIEVEMENT AWARD

Les Tueurs du Brabant, les attaques des CCC, le drame du Heysel, le naufrage du *Herald of Free Enterprise, ...* et la réforme des polices, un événement marquant auquel j'ai pu contribuer.

Après vos études, vous avez d'abord occupé le poste de conseiller au sein du ministère de l'Intérieur. Vous n'aviez donc pas l'ambition de rejoindre directement la police ?

À 18 ans, j'ai passé les examens d'entrée à la police et je les ai réussis (*rire*). Mais je voulais d'abord poursuivre mes études. La criminologie était mon premier choix, mais j'avais également des ambitions politiques et journalistiques. C'est pourquoi je voulais obtenir un master supplémentaire en communication et j'ai aussi passé l'examen de journalisme de l'ancienne BRT. C'est vrai, j'ai hésité entre la police, la politique et le journalisme, trois secteurs qui sont finalement interconnectés. La fonction de chef de corps a fortement trait à la politique et à la communication, qui est l'essence même de la politique et du journalisme. Ma thèse de master abordait la désobéissance civile et la criminalisation des actes politiques. Pour ma thèse en communication, je me suis penché sur la transparence de l'administration et des informations des autorités. Comme vous le constatez, ces thèmes sont étroitement liés.

Vous êtes ensuite devenu chef de corps de la Zone de police *Damme/Knokke-Heist* et, après cela, président de la commission permanente de la police ?

C'était en 1992. J'ai finalement été chef de corps de la Zone de police *Damme/Knokke-Heist* pendant 19 ans. La Zone avait cruellement besoin d'être modernisée. Je devais relever le défi d'en faire un corps de police contemporain, car à l'époque il était très en retard sur son temps. C'est alors que le ministre de l'Intérieur de l'époque, Louis Tobback, est venu frapper à ma porte. Il avait entendu parler de moi en tant que conseiller au sein du ministère de l'Intérieur et savait que j'étais impliqué dans la politique communale de Bruges. Malgré mon changement de profession, lui et son opposant, le comte Leopold Lippens, bourgmestre de Knokke-Heist, étaient convaincus que j'étais fait pour représenter la police communale de l'époque au sein du groupe de travail officiel dirigé par le gouverneur du Brabant flamand, Lodewijk De Witte, qui devait transposer l'accord « Octopus » en projets de loi. J'ai donc assumé presque sans transition le rôle de président de la Commission Permanente de la Police communale, à l'époque, et de la nouvelle Police locale, à l'heure actuelle.

La Commission assurait, et assure toujours, un rôle de passerelle. Est-ce un organe indispensable ?

À l'époque, la Commission voulait être le porte-parole des 584 corps de police communaux répertoriés à ce moment-là et, au fil du temps, elle est devenue l'organe de représentation des Zones de police que nous connaissons à l'heure actuelle. Pour la mise en œuvre de la police intégrée, il était crucial d'inclure les intérêts, les idées et la valeur ajoutée de la police communale dans la nouvelle structure et la réflexion policières. Nous avons également mis en avant la police orientée vers la communauté, en laquelle nous avons toujours cru, dans le cadre de cet exercice de réflexion.

Lors des *CPL Awards*, votre contribution de longue date au fonctionnement intégré de la police belge a été saluée. En quoi exactement a consisté cette contribution ?

J'ai été fortement impliqué dans différentes actions au sein de la police, notamment dans les Plans de Pentecôte, qui ont permis de revaloriser la police communale de l'époque, ainsi que dans la préparation de la loi sur la fonction de police en 1992. Je venais de devenir chef de corps et de quitter le ministère de l'Intérieur lorsque cette loi a été votée. Après cela, plusieurs étapes ont mené à la grande réforme des polices de 2001. Après la mise en œuvre de la loi de 1998 organisant un service de police intégré, structuré à deux niveaux, j'ai siégé à de nombreuses commissions d'évaluation pour assurer le suivi de cette réforme d'un point de vue critique. À l'époque, ces commissions étaient dirigées par le professeur Brice De Ruyver, qui est malheureusement décédé il y a cinq ans.

Vous avez passé le flambeau de la présidence au chef de corps de la Zone de police Westkust après 10 ans ?

Oui, entre-temps, j'étais devenu chef de corps de la Zone de police de Bruges, la troisième plus grande zone de Flandre à l'époque. En tant que président, je consacrais rapidement 2 à 3 jours par semaine aux activités de la Commission Permanente et, à cette époque, Teams n'existait pas. Je devais donc à chaque fois me rendre à Bruxelles pour les réunions avec le Collège des procureurs généraux, la Police fédérale et les cabinets ministériels. Finalement, il m'est apparu que je ne pouvais plus combiner mon poste de président avec celui de chef de corps.

Avez-vous eu l'impression d'avoir « achevé » votre travail ?

Non, mais après 10 ans, il vaut mieux laisser la place à des idées fraîches et à une nouvelle dynamique. Cela s'applique tant à la police qu'à d'autres secteurs. *Panta rhei*... tout change, rien n'est immuable. Mais il n'est pas toujours facile de suivre ces changements. Je le remarque encore maintenant.


Photo © Kelly Steenlandt

Êtes-vous secrètement fier d'une chose en particulier ?
Je suis très heureux d'avoir pu inspirer d'autres responsables, notamment Catherine De Bolle, Serge Muyters et Nico Paelinck et bien d'autres. Ils me voyaient comme un coach ou un mentor. Je suis très heureux d'avoir apparemment pu les inspirer au niveau professionnel.

Votre longue carrière s'achève dans six mois. Souhaitez-vous rapidement « finaliser » certaines choses ?
Ce qui me préoccupe, c'est de pouvoir passer le flambeau en toute sérénité. J'espère qu'après 12 ans, l'on pourra dire que la police de Bruges s'est améliorée, au niveau des bâtiments, des équipements et surtout, du capital humain. J'ose clairement dire que notre corps est devenu un corps de police de référence, à tous les niveaux et pour toutes les spécialités. De plus, au fil des années, j'ai estimé qu'il était essentiel de promouvoir la force de la police de Bruges, tant en termes de communication, que de présence au sein du paysager policier.

La structure de la police à deux niveaux reste-t-elle la base de travail adéquate à l'avenir ?
Bien sûr. Je pense que les grandes lignes de la structure de la police sont toujours adéquates. Avec une Police locale forte et une Police fédérale qui peut fournir le soutien et l'assistance nécessaires à ses spécialistes. Il s'agit d'un modèle belge unique, qui reflète d'autres rapports de force dans notre pays. En même temps, nous devons reconnaître que cette grande réforme a eu lieu il y a 20 ans et que notre société a changé, s'est mondialisée et s'est numérisée. Et ce, également en termes de criminalité. Nous devons donc procéder à de sérieuses adaptations et répondre aux besoins actuels.

L'agrandissement d'échelle, entraînant la fusion des Zones les plus petites, fait-il partie de ces besoins actuels ?
Oui, c'est un aspect incontournable selon moi. Il s'agit toutefois d'une opération très difficile sur le plan juridique et administratif. La fusion de Zones de police doit être assortie de la fusion de communes. Une telle fusion structurelle va de pair avec la refonte de l'approche de certains thèmes au sein de ces communes, comme la sécurité intégrale, la gestion administrative et la collaboration avec de nombreuses parties prenantes qui se préoccupent aussi de la sécurité et de la qualité de vie.

Cet agrandissement d'échelle peut-il aussi réduire la pénurie de personnel ?
Le recrutement est, selon moi, un défi majeur. Au sein de notre corps aussi. Cependant, il ne s'agit pas seulement de pallier la pénurie de personnel. Il s'agit également de modifier le contenu de nos tâches, compte tenu des évolutions sociales. Tant les personnes qui travaillent déjà au sein de la police que les nouveaux arrivants doivent pouvoir s'identifier à leurs tâches. En tant que responsables, nous devons aussi apprendre à interagir différemment avec les collaborateurs et donc continuer à nous adapter. En outre, il est également question de l'équilibre entre vie privée et vie professionnelle. La police est un service continu, disponible en permanence. Cela ne peut pas toujours être concilié avec un équilibre parfait entre vie professionnelle et vie privée. Et pourtant, nous devons nous efforcer d'y parvenir, car la prochaine génération s'en préoccupe beaucoup plus que dans l' « ancien temps ». (*rire*)

Continuerez-vous de suivre de près les évolutions au sein de la police ?
Je vais tenter d'observer ces évolutions en tant que citoyen plus averti et en prenant de la distance. Je vais essayer de me retenir d'écrire des tribunes libres dans les journaux pour exprimer une fois de plus mes opinions. On m'a donné suffisamment d'occasions d'exprimer mon point de vue et j'en ai saisies de nombreuses. D'ailleurs, je n'ai pas la science infuse. La prochaine génération a des projets très concrets sur les actions à mener concernant

certains thèmes. Après le 1er juillet, il sera temps pour moi d'entamer un tout nouveau chapitre et de me déconnecter un peu de la police.

Un tout nouveau chapitre. C'est-à-dire ?
J'ai des projets. Je vais m'impliquer dans le secteur de la culture, j'aimerais faire du bénévolat dans le domaine social et la liste des tâches ménagères ne fait que s'allonger. Au moins, je n'aurai pas le temps de m'ennuyer. J'ai désespérément besoin de prouver que je peux aussi effectuer des tâches manuelles. Un grand défi ! *(rire)*

Pouvons-nous nous attendre à une rétrospective sur votre riche carrière ou ce chapitre de votre vie sera-t-il bientôt définitivement clos ?
Je ne m'imposerai jamais. Si l'on souhaite connaître mon point de vue sur certains sujets, je le donnerai avec plaisir. Toutefois, je n'ai pas l'intention de donner mon avis spontanément jusqu'à mes 70 ans et encore moins 80 ans. Et je ne pense pas que mes mémoires soient attendus avec impatience. Il y a de nombreuses choses que j'aime garder pour moi.

Qu'est-ce qui vous manquera le plus ?
Je me qualifie de *people manager*. J'ai donc toujours aimé être entouré de personnes qui étaient capables et désireuses de développer pleinement leurs capacités. Sans elles, je ne serais pas là où je suis aujourd'hui. Grâce à elles, je pourrai bientôt me remémorer une carrière passionnante et réussie. Donc, ce sont surtout les gens qui vont me manquer.

Votre *Lifetime Achievement Award* déménagera bientôt de votre bureau à votre maison. Lui avez-vous réservé une place spéciale ?
Cette question a déjà été soulevée avec ma femme. Je lui ai réservé une place dans le salon, parmi les nombreux livres que j'aurai bientôt enfin le temps de lire. Comme vous le constatez, mon emploi du temps est déjà bien rempli. *(rire)*

Encore une fois, toutes nos félicitations et merci pour cet entretien.

DELPAC International

DUO-GRIP pour les jambes
(à réutiliser)





menottes
(utilisation unique)

Egalement : écran de sécurité –détecteur du métal – podomètres – sabots (aussi pour camions) – herses – lampes 'flash' (synchro) – chenils – canne des chiens – cônes(-girafes) – ralentisseur de vitesse – torches lumineuses – lampes de recherche – ballon d'éclairage – sacs d'intervention –boîtes de saisie – sacs de saisie en papier/plastique – scelles de sécurité – rideaux anti-retour (stand de tirbonnet-police – Flashmates – pilot cases – Porte-cartes de service – cravates – chaussures de sport …

Delpac International BVBA Rosalialaan 19 – B-2650 EDEGEM TEL +475/414760 FAX 03/2894765 E-mail : delpac@skynet.be